



DIFFUSION DU CONTENUI AUDIO ET AUDIOVIQUEI	DRT.01-PRO	
DIFFUSION DU CONTENU AUDIO ET AUDIOVISUEL PROTÉGÉ PAR LE DROIT D'AUTEUR DANS LES ÉTABLISSEMENTS DU CEPEO	DIRECTION RESPONSABLE Direction des stratégies corporatives et des ressources informationnelles	
CHAMP D'APPLICATION  Cette procédure s'applique aux personnes responsables de la gestion des DSO dans toutes les écoles élémentaires et secondaires du Conseil	EN VIGUEUR DEPUIS LE 2017-11-22	
ADOPTION DES DERNIÈRES MODIFICATIONS  Par : Irina Bystrova, Administratrice en gestion documentaire et de l'accès à l'information  Le : 2021-08-20	MODIFICATIONS  ⊠ Voir la section historique	

# 1. PRÉAMBULE

Le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO) a rédigé la politique ADC35 pour se conformer aux lignes directrices sur l'utilisation équitable établies par le consortium sur le droit d'auteur du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada.

Or, la notion d'utilisation équitable est difficilement applicable dans les cas de contenu audio et audiovisuel. Ces œuvres sont, la plupart du temps, diffusées intégralement. De ce fait, le CEPEO s'est doté de licences d'utilisation pour ces contenus.

Cette procédure présente les ententes conclues avec de tierces parties afin de respecter la loi sur le droit d'auteur lors de la diffusion de contenu musical et cinématographique au siège social et dans les écoles du CEPEO.

Elle précise également les étapes à suivre pour se connecter aux différentes plateformes en ligne pour lesquelles le CEPEO possède une licence.

Ces licences sont renouvelables à échéance.

# 2. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Faciliter l'accès et l'utilisation de ces ressources en respectant la loi sur le droit d'auteur.

## 3. DÉFINITION

ACF Audio Ciné Films : Distributeur de films.

Criterion: Distributeur de films.

Criterion sur demande : Plateforme de distribution numérique de longs métrages.

**Licence**: Droit d'utilisation d'une ressource.



Plateforme : Lieu de stockage et de partage de contenus virtuels.

Rapport de présentation : Rapport de présentation publique dans un contexte non relié au curriculum d'enseignement : activités parascolaires, événements pour la communauté, collectes de fonds, loisirs et divertissement, dîners et récréations, journées pédagogiques et congés. Nécessaire uniquement dans les cas de diffusion à partir d'un support physique : VHS, DVD, Blu-ray.

**SOCAN – Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique du Canada** : Société sans but lucratif gérant les droits des créateurs musicaux.

**Webdiffusion**: Diffusion de contenus sur Internet.

#### 4. CHAMPS D'APPLICATION

Toute diffusion de musique ou de films dans un cadre non directement relié au curriculum d'enseignement doit être couverte par une licence d'utilisation, que ce soit lors d'une activité parascolaire, d'un événement communautaire ou social, d'une réunion de parents ou portes ouvertes, d'une collecte de fonds, d'une activité récompense de loisirs ou de divertissement, lors des dîners et des récréations, des journées pédagogiques ou congés.

#### 5. MODALITÉS

## 5.1. Musique

# 5.1.1. Licence pour les œuvres musicales

Le CEPEO possède une licence avec la SOCAN pour le droit d'exécution d'œuvres musicales dans ses écoles et au siège social, en direct, diffusée (radio étudiante) ou lors d'événements organisés en direct ou en ligne. D'aucune manière la licence ne permet la reproduction ou la copie de ces œuvres. La licence ne couvre pas la musique diffusée lors de spectacle dont les interprètes ne font pas partie de la population étudiante ou du personnel de l'école ni la diffusion de musique dans les nouveaux médias. Aucune action particulière n'est requise lors de la diffusion de musique qui respecte les droits de licence.

## 5.1.2. Vérification des droits et demande d'achat et de négociation

La vérification des titres des œuvres musicales doit être effectuée pour s'assurer que les œuvres choisies sont couvertes par la licence que possède le CEPEO.

La vérification des titres doit être effectuée directement dans le répertoire du <u>SOCAN</u> ou par l'entremise du <u>Formulaire de demande de vérification de droits d'auteur</u> envoyé à l'équipe de DSCRI



Lorsque la recherche révèle que les titres choisis ne sont pas couverts par la licence possédée par le CEPEO, la vérification et l'achat des droits d'auteurs doivent être effectués auprès des maisons d'édition.

Dans ce cas, le Formulaire de demande de vérification ou d'achat de droits d'auteur doit être rempli et envoyé à acces.info@cepeo.on.ca et la DSCRI assurera les suivis dans les meilleurs délais.

#### 5.2. Films

#### 5.2.1. Licence

Le CEPEO possède deux licences pour le droit de diffusion de films dans ses écoles et au siège social, une entente avec *Criterion* et une autre entente avec *Audio Ciné Films (ACF)*. Chacune des licences est associée à une liste de producteurs distincte.

# 5.2.2. Accès au répertoire, permission de la projection et la présentation des rapports 5.2.2.1. Criterion

Vous devez consulter <u>la liste des producteurs</u> et les <u>catalogues des films</u> sur le site web de Criterion

La projection de longs métrages, à partir d'un support VHS, DVD ou Blu-ray, pour les titres inclus dans le catalogue *Criterion* est permise. Si vous projetez un film dans un cadre non relié au curriculum d'enseignement, vous devez remplir un rapport de présentation et le soumettre sur site web de *Criterion* selon les instructions présentées dans l'*Annexe 01-A*.

#### 5.2.2.2. Criterion sur demande

La projection de longs métrages en Webdiffusion est permise et son accès se fait automatiquement par reconnaissance de l'adresse IP. Pour la procédure de connexion à la plateforme en ligne de *Criterion*, voir *Annexe01-B*. Aucun rapport de présentation n'est requis pour l'accès en continu.

## 5.2.2.3. Audio Ciné Films (ACF)

Vous devez consulter <u>la liste des producteurs</u> et <u>les catalogues des films</u> sur le site web de ACF.

La projection de longs métrages, à partir d'un support VHS, DVD ou Blu-ray, pour les titres inclus dans le catalogue ACF est permise. Si vous projetez un film dans un cadre non relié au curriculum d'enseignement, vous devez remplir un rapport de présentation



ACF et le soumettre sur site web d'ACF selon les instructions présentées dans *l'Annexe 01-C*.

# 5.2.2.4. Audio Ciné Films (ACF) en Webdiffusion

La projection de longs métrages en Webdiffusion est permise et son accès se fait automatiquement par reconnaissance de l'adresse IP. Pour la procédure de connexion à la plateforme en ligne d'ACF, voir *l'Annexe 01-D*. Aucun rapport de présentation n'est requis pour l'accès en continu.

# 6. HISTORIQUE DES MODIFICATIONS

MODIFICATIONS		DATE	
SECTION(S)	PARAGRAPHE(S)		
5	5.2, 5.2.1, 5.2.3	2019-04-25	
Annexe	01-A, 01-C	2019-04-25	



# Annexe 01-A. Instruction pour soumettre le rapport de projections publiques des films — Criterion

Le rapport de projections publiques des films pour Criterion doit être rempli et envoyé en ligne. Pour remplir le rapport, veuillez accéder au <u>site web de Criterion</u> et utiliser l'option du menu « <u>Pour les rapports en ligne</u> »

CP CRITERION PICTURES CANADA							
French	Rapport	de projections P	ubliques				
CriterionUSA							
	Informations sur le cli	lent:					
Home	Nom:						
About Us / Contact Us	Numero de client:						
Catalogue Resources	Adresse courriel:						
general Minister modules and	Nom de l'école/organ	isation:					
Client Commentary	Informations sur les p	projections publiques:					
Coming Soon	Mois:	janvier 🔻					
Movie Licence	Titre #1:						
Outdoor Shows	Titre #2:						
Release Schedule	Titre #3:						
	Titre #4:						
Request a Quote	Titre #5:						
Studios/Producers	Titre #6:						
Title Search	Titre #7:						

Pour soumettre le rapport, vous devez le remplir de façon suivante :

#### 1. Section « Informations sur le client »

- 1.1. Rentrer dans le champ « Nom » le nom de notre conseil scolaire : Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario.
- 1.2. Rentrer dans le champ « Numéro de client » le numéro du client de notre conseil scolaire chez Criterion : 23 521.
- 1.3. Rentrer dans le champ *« Adresse courriel »* l'adresse du courriel de la personne responsable de la projection publique.
- 1.4. Rentrer dans le champ « Nom de l'école/organisation » le nom de l'école.

# 2. Section « Informations sur les projections publiques »

- 2.1. Choisir dans le champ « *Mois* » le mois de l'événement.
- 2.2. Rentrer le (les) titre(s) des films dans le champ « Titre ».

Le rapport de projections publiques en ligne doit être soumis pour chaque école. Si vous avez des titres de films pour plusieurs écoles à déclarer, veuillez répéter la procédure pour chaque école.





# Annexe 01-B. Procédure de connexion - Criterion



## **CRITERION SUR DEMANDE**

Procédure de connexion



La connexion au site de Webdiffusion se fait automatiquement par reconnaissance de l'adresse IP dans les écoles du CEPEO et au siège social.

- 1. Rendez vous sur le site Criterion sur demande
  - http://www.criterionondemand.com/criterion-sur-demande
  - Onglet Contenu significatif



- 2. Vous pouvez rechercher de trois manières différentes:
  - 2. 1 Recherche simple par mots-clés, dans le titre uniquement.
  - 2.2 Recherche plus élaborée par titre, sujet , langue, pays d'origine.
  - 2.3 Recherche dans les différents thèmes suggérés pour explorer les sélections.



1



## **CRITERION SUR DEMANDE**

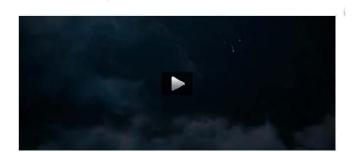
Procédure de connexion



3. Une fois votre sélection de film effectuée, cliquez sur l'option de langue qui vous convienne.



Appuyez sur





# **CRITERION SUR DEMANDE**

Procédure de connexion



5. Votre projection est en cours.



Temps réel / Temps total du film

Mode plein écran





# Annexe 01-C. Instruction pour soumettre le rapport de projections publiques des films — ACF

Le rapport de présentation publique de films pour l'ACF peut être effectué *en ligne*, envoyé *par courriel* ou *par la poste*.

Pour remplir le rapport de présentation publique en ligne, veuillez accéder au <u>site web</u>
 <u>d'ACF</u> et vous connecter au compte client en utilisant les renseignements suivants :



Numéro du client CEPEO : 1006222

Mot de passe : c3peo



Pour soumettre le rapport, vous devez remplir les champs suivants :

- le titre du film ;
- le nombre de présentations ;
- le contexte de la présentation de la liste déroulante.



Vous devez ensuite cliquer sur le bouton « Soumettre ».

Le rapport de présentation publique en ligne permet de déclarer seulement un titre du film à la fois, alors si vous avez plusieurs titres à déclarer, veuillez répéter la procédure.

- 2. Pour envoyer le rapport de présentation publique par courriel, veuillez télécharger le rapport de présentation publique en format PDF dans la section « Rapport de licence » sur le site web d'ACF et utiliser le formulaire du rapport intégré au document. Vous devez remplir tous les champs appropriés, le numériser et envoyer à l'adresse du courriel général info@acf-film.com
- 3. Pour envoyer le rapport par courrier, veuillez suivre les mêmes étapes qui sont indiquées dans le point 2 et envoyer le rapport par la poste à l'adresse suivante :

#### Audio Ciné Films inc.

1955, chemin de la Côte-de-Liesse, bureau 210 Montréal (Québec) H4N 3A8 Canada





# Annexe 01-D. Procédure de connexion - ACF



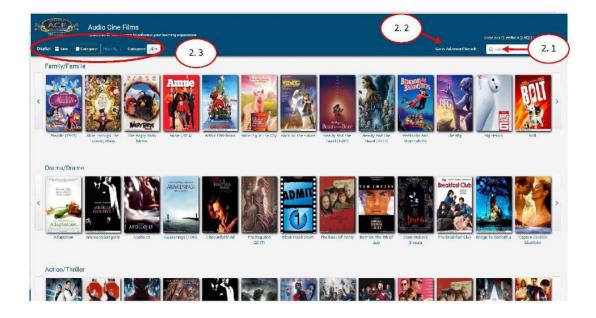
# Audio Ciné Films en Webdiffusion

Procédure de connexion



La connexion au site de Webdiffusion se fait automatiquement par reconnaissance de l'adresse IP dans les écoles du CEPEO et au siège social.

- 1. Rendez vous sur le site : ACF Webdiffusion
  - https://streaming.acf-film.com/audiocine
- 2. Vous pouvez rechercher de trois manières différentes:
  - 2. 1 Recherche simple par mots-clés, dans le titre uniquement.
  - 2.2 Recherche plus élaborée par titre, sujet, distribution, réalisateur,
  - 2.3 Recherche avec les filtres, par titres et par catégories, pour explorer les sélections.



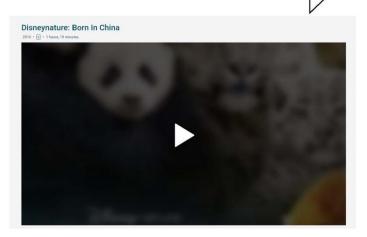


## Audio Ciné Films en Webdiffusion

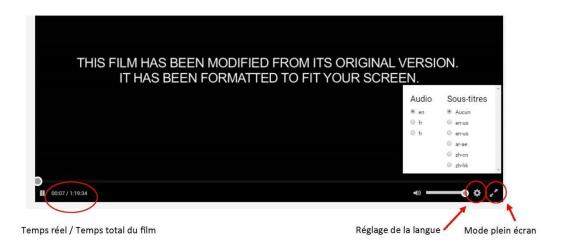
Procédure de connexion



4. Une fois la sélection de votre film effectuée, appuyez sur



5. Au bas de l'écran, il y aura une roue dentelée
Cliquez dessus et les options de langage et de sous-titres apparaîtront. Si aucune roue n'est présente, c'est que le film n'est disponible qu'en anglais.



2